

La lettre de

**PRO SILVA
FRANCE**

Comité de rédaction : Bruciamacchie M., Duchiron M. S.
15, R. de Guise - 54000 NANCY

Mai - 1993 - N°7

L'édito

La mise en oeuvre de la sylviculture que nous préconisons fait rapidement apparaître trois étapes un peu délicates à franchir. Il est possible de les séparer chronologiquement dans le temps, bien qu'en fait elles ne soient pas indépendantes :

- Le martelage, moment important où le forestier peut doser les essences et les qualités, opération qui pour préserver l'avenir nécessite des connaissances sur la fonctionnement de l'écosystème,

- L'exploitation : plus que l'abattage, le débarquement semble souvent compromettre l'avenir des quelques arbres désignés,

- Les travaux qui nécessitent une organisation des chantiers et une formation du personnel

Il est important pour les idées que nous défendons et que nous essayons de diffuser, que toute personne ayant une expérience dans ces domaines nous fasse part de ses réflexions.

A vos plumes, ...

Max BRUCIAMACCHIE

Le sommaire

Un cas parmi bien d'autres... de M. Hubert.....	Page 1
Compte-rendu d'activité de Pro Silva France par M. Verdier...	Page 3
Position du président Leclerc de Hauteclouque sur Pro Silva	Page 6
Informations.....	Page 8

Pro Silva concrètement Un cas parmi bien d'autres...

Il est important que la lettre de Pro Silva relate des exemples concrets de mise en oeuvre de la sylviculture que nous préconisons dans les situations les plus diverses.

Pour amorcer le mouvement, voici relaté le cas d'une toute petite propriété forestière, en attendant que soient présentées d'autres réalisations, avec des situations de départ très différentes.

Bien sûr, il s'agit d'un cas particulier, mais en matière de gestion forestière, chaque cas est particulier à partir du moment où l'on prend en compte l'ensemble des facteurs : la forêt, son propriétaire et l'environnement économique. On s'efforcera donc de faire apparaître la démarche suivie qui, elle, présente un caractère général, quel que soit le cas traité.

La propriété, le propriétaire, leur environnement

Dans notre cas, la propriété forestière est petite : 8 hectares situés en basse montagne, dans le sud des Monts du Lyonnais. Le relief est accentué, le sol acide limono-argileux et de profondeur variable. Les précipitations sont de l'ordre de 700 mm par an, le climat plutôt continental.

Située sur un versant nord, facteur favorable, elle est desservie au sommet par une petite route goudronnée. Une grande ville toute proche y déverse ses promeneurs romantiques mais aussi ses voleurs de bois de feu !

Il y a 4 ans, quand le propriétaire actuel a pris ce bois en charge, le peuplement était constitué d'environ 2 ha de plantations de Douglas âgées de 16 et 20 ans et d'un taillis de châtaignier, charme, chêne (selon la nature du sol), avec des réserves à dominance chêne rouvre et pédonculé (dont beaucoup issues de rejets de souche), de bouleaux et de pins sylvestres assez âgés et dépérissants.

... / ...

Les chênes n'ont pas très bonne réputation dans le secteur : Ils sont souvent gélivés et de qualité médiocre, probablement à cause de la sylviculture qu'ils ont subie (coupes de taillis sous futaie). Depuis 40 ans, aucune coupe n'avait été faite, sauf dans les 2 ha reboisées en Douglas qui eux, sont vigoureux et semblent bien adaptés à la station. Il y a peu de tradition forestière dans la région. Avant la création d'une coopérative en 1976, il était pratiquement impossible de gérer des bois autrement qu'en pratiquant des coupes rases ou des coupes de taillis sous futaie. Par chance, il existe un marché local de bois de feu.

Le propriétaire habite à 600 km. Mais il connaît bien la sylviculture et passe volontiers ses loisirs à faire de petits travaux dans ses bois.

Les choix de gestion

Les choix de gestion ont bien sûr été précédés d'un examen attentif de l'ensemble des peuplements. Ce dernier a fait apparaître d'une part la bonne venue des Douglas en même temps que l'urgence d'une éclaircie pour réduire à terme les risques de chablis compte tenu de la densité à l'hectare et de la hauteur des arbres ; d'autre part, dans le secteur "feuillus" parsemés de quelques pins, l'urgence d'exploiter les pins dépérissants, d'éclaircir les baliveaux de chêne déjà très déséquilibrés pour avoir manqué d'espace vital, et probablement d'exploiter sans attendre les brins de taillis de châtaignier, dépassant 30 cm de diamètre. Avec le châtaignier, plus on attend, plus les risques de rouille augmentent !

Compte tenu de la mauvaise réputation locale des feuillus, on pouvait aussi envisager de tout reboiser en Douglas. Le plus urgent en tous cas semblait de préserver l'avenir de ceux qui étaient là.

Une éclaircie sélective avec cloisonnement a immédiatement été marquée dans la plantation de Douglas. C'est alors que les choses se sont compliquées : malgré la bonne volonté de la coopérative, les produits de cette éclaircie s'avéraient invendables, et pour cause : lot trop petit, pente trop forte !...

L'investissement - ramené à l'hectare - représenté par ce reboisement avait été déjà élevé. Il risquait d'être compromis par manque d'éclaircie. Dans cette situation, on prit les décisions suivantes :

- Dans les résineux, on procéderait quand même à une éclaircie forte à très forte par quelque moyen que ce soit, avec élagage de 150 à 200 tiges /ha ;

- Dans les feuillus, on viserait la production de bois d'oeuvre de la meilleure qualité possible ; par mise en valeur, aux moindres frais, des arbres déjà en place pouvant être considérés comme d'avenir, quelle que soit leur essence ou leur état de développement. Priorité serait donnée au châtaignier et au chêne (si possible issus de semis), la diversité serait apportée par quelques merisiers, alisiers et pins d'assez bonne race déjà présents.

En résumé, on visait l'amélioration du peuplement existant sans remplacement des feuillus par des résineux. Les problèmes posés par la transformation du peuplement en installant un reboisement et son coût se révélaient dissuasifs, sachant qu'à ces handicaps seraient ajoutés la présence d'un chèvrefeuille abondant et agressif, l'augmentation de la densité de chevreuils, la difficulté de la mécanisation résultant de la pente, avec des risques importants de dégradation et d'érosion des sols.

La succession des travaux

Les premières interventions ont porté sur les résineux. Le nombre d'arbres marqués primitivement en éclaircie a été augmenté (40 à 50% du peuplement) et l'exploitation en a été confiée à un amateur local de bois de feu qui acceptait de se charger du travail en achetant la coupe sur pied à un prix symbolique (il fallait qu'il y ait vente avec contrat pour être en règle !).

L'éclaircie a été totalement exploitée, sans dégâts. La sortie des produits qui sèchent sur place se fait au fur et à mesure des besoins de l'acheteur. Dès l'exploitation des éclaircies, le propriétaire a immédiatement procédé à l'élagage des meilleurs sujets, sur 5 à 6 mètres.

Dans les peuplements feuillus ensuite, et compte tenu de la possibilité de vendre localement le bois de feu, les opérations se sont déroulées dans l'ordre suivant :

1/ Deux heures passées sur le terrain avec le technicien de la coopérative pour savoir si l'exploitation (telle qu'elle va être décrite) était réalisable et dans quelles conditions ;

2/ Repérage, avec des rubans plastiques, des meilleurs sujets (sans discrimination d'essences) susceptibles d'être considérées comme arbres d'avenir ou de le devenir ;

3/ Délimitation à la peinture des zones sans arbres d'avenir en taillis pur de châtaignier exploitable et comportant du bois d'oeuvre (zones irrégulières de 15 à 50 ares) ;

4/ Tous les 25 à 35 mètres, marque d'un cloisonnement d'exploitation de 3 à 4 m de large ;

5/ Marque définitive à la peinture des arbres d'avenir ou assimilés, et des réserves à exploiter (chênes gélifs, brogneux, châtaignier dépassant 30 cm de diamètre, pins dépérissants...);

6/ Marque d'une éclaircie au profit des arbres d'avenir ;

7/ Exploitation des coupes rases de châtaignier (sauf les grumes) et du cloisonnement par des amateurs de bois de feu ;

8/ Exploitation de grumes par des bûcherons choisis par la coopérative ;

9/ Débardage et rassemblement des grumes classées par essence et entreposées sur des petites aires aménagées en bordure de route.

L'ensemble des opérations s'est étalé sur 2 ans. C'est le propriétaire qui a procédé à toutes les désignations d'arbres, à réserver ou à abattre.

Résultats et bilan

Le résultat est positif. Les recettes modestes (70 000 F) s'expliquent par l'absence totale de sylviculture pendant 40 ans. Tous les arbres d'avenir sont restés sur pied.

L'exploitation a été bien faite et les bûcherons, bien qu'"amateurs" pour le taillis, se sont efforcés de travailler proprement. Avant toute intervention, le propriétaire leur a expliqué les précautions à prendre. Les rémanents ont été abandonnées sur le sol, tout feu étant absolument proscrit. Les grumes exploitées par des bûcherons de la coopérative ont été rassemblées en lots distincts bord de route (pin sylvestre, chêne, châtaignier) et vendues par la coopérative.

Le débardage en revanche a un peu laissé à désirer. Quelques arbres d'avenir ont été blessés dans des secteurs où le débardage ne présentait aucune difficulté. C'est le seul point noir de l'opération. Malgré le cloisonnement, les places de dépôt préparées, le temps sec, les débardeurs ont trouvé

... / ...

le moyen de blesser des arbres réservés, très faciles à éviter, sans aucune excuse autre que l'incompétence ou l'irrespect des arbres !

La vente des produits s'est déroulée normalement grâce à la coopérative sans laquelle cette opération n'aurait pu être réalisée. On ne voit guère d'autre solution quand on habite à 600 km d'un bois de 8 hectares seulement.

Deux ans après, le bilan est le suivant :

Positif :

- . Une recette nette satisfaisante,
- . Avec environ 50 arbres d'avenir à l'hectare, un peuplement amélioré, **maintenu en état de production** à part les quelques trouvées résultant des coupes rases de châtaignier ;
- . Des semis abondants de chêne, châtaignier, quelques semis de pin ainsi que quelques drageons de merisier et d'alisier dans les trouées ;
- . Pas de réel besoin de reboisement.

Négatif :

- . Quelques arbres d'avenir blessés,
- . Possibilité d'apparition de gourmands sur les chênes éclaircis, modérément, mais ayant poussé antérieurement à l'état beaucoup trop serré ;
- . Aspect du peuplement encore «sale», du fait des rémanents qui subsistent au sol mais qui auront disparu d'ici deux ans ;

La densité de chevreuil a augmenté mais il ne s'attaque en priorité qu'aux rejets de charme ou de chêne.

Alors que la densité de semis ne le justifiait pas, le propriétaire a cependant introduit par petits bouquets de 3 ou 4 plants un mélange d'une centaine de chêne rouge d'Amérique, merisiers, érables, cormiers et alisiers. Gainés latéralement par des genêts et protégés contre le chevreuil, ces plants ont tous repris.

Les chênes d'avenir ont commencé à réagir à l'éclaircie et les gourmands ont été supprimés jusqu'à 5-6 mètres.

Opérations prévues

- * Tous les ans, un passage dans les trouées pour suivre la régénération naturelle de façon sélective, c'est-à-dire dégager seulement les semis les plus performants ; contrôler le gainage des plants et procéder à quelques tailles de formation ;
- * Dans un ou deux ans, un nouvel émondage limité des chênes si nécessaire ;
- * Dans cinq ans, une nouvelle exploitation des châtaigniers arrivés à la dimension de bois d'oeuvre et une éclaircie des arbres d'avenir.

Reflexions

En l'adaptant, cette expérience semble transposable à bien d'autres cas de figure : propriétés nettement plus grandes, avec ou sans personnel permanent. Mais certaines conditions s'avèrent en tous les cas indispensables :

- l'existence d'un marché pour les petits bois,
- une organisation sérieuse pour la vente des bois,
- des bûcherons et des débardeurs de qualité,
- une certaine compétence de la part du gestionnaire (propriétaire ou autre),
- de la continuité dans la gestion.

Sur le plan humain, il est important de souligner que le propriétaire tire une grande satisfaction à gérer son bois. C'est à la fois une détente, un exercice intellectuel et physique. C'est aussi pour lui une source de plaisir de voir évoluer la végétation et la forêt se transformer et s'améliorer grâce à ses interventions légères et continues. Un plaisir qui devient vite un besoin et qui vous appelle irrésistiblement sur le terrain.

M. HUBERT



La vie de l'association - La vie de l'asso

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE PRO SILVA FRANCE

(Extrait du compte-rendu présenté par Marc VERDIER
lors de l'AG du 3/10/92 à Carrouges)

1) Réunions du conseil d'administration

Le Conseil s'est réuni deux fois : le 23 avril et le 2 octobre 1992. Ses préoccupations ont été de :

a) Faire en sorte que notre Association soit bien perçue par tous les organismes de la forêt privée en limitant au maximum tout conflit avec les organisations forestières. Nous voulons apparaître comme un groupe étudiant une forme de sylviculture particulière avec ses avantages et ses contraintes.

Le travail de réflexion souvent au centre des discussions du Conseil d'Administration a été de savoir comment mettre progressivement en place une sylviculture en concordance avec les principes de notre association, tout en donnant les garanties nécessaires aux instances forestières c'est-à-dire : les CRPF et les DDAF en forêt privée et pour les forêts soumises, les échelons hiérarchiques de l'Office National des Forêts.

Pour parvenir à ce but qui est la raison d'être de notre Association, deux grands axes sont poursuivis :

- Un travail au niveau des groupes régionaux : ils ont été mis en place lors de notre première Assemblée Générale.
- La définition de protocoles pour mettre en place des placettes et des parcelles de référence est un besoin qui a été suscité dès le départ de notre Association.

Ce problème est commun à toutes les associations nationales fédérées par PRO SILVA EUROPE et il est indispensable d'arriver à des protocoles identiques au sein de tous les pays pour pouvoir comparer les résultats. Ce gros travail a été confié en FRANCE à Max BRUCIAMACCHIE.

... / ...

b) Par ailleurs en dehors de ce travail de réflexion, le Conseil a également pour tâche de recenser les nouvelles adhésions. Depuis le dernier conseil il a été prononcé, 64 admissions, 4 démissions et nous avons à déplorer deux décès (Monsieur BANCTEL, membre d'Ile et Vilaine ainsi que Monsieur COURMOULS HOULES, tué dans sa forêt dans le Tarn par la chute d'un arbre) ce qui porte le nombre de nos membres actuels à 274.

La procédure de parrainage instaurée l'année dernière a été maintenant un peu renforcée par la demande de la signature des parrains. Ces formalités qui semblent lourdes à certains ont simplement pour objet de ne pas voir s'inscrire des personnes qui ne poursuivraient pas les mêmes buts techniques et éviter de voir nous rejoindre toutes celles qui se serviraient de notre association comme un support à une polémique ou à des conflits entre des cadres et leurs employés.

Un des souhaits du Conseil est de voir le plus possible la proportion de propriétaires augmenter au sein de notre Association et en particulier au sein du Conseil d'Administration.

2) Voyage en WURTUMBERG

Une trentaine de personnes dont la plupart des membres du Conseil d'Administration, les responsables des groupes régionaux ainsi que quelques personnalités invitées ont fait un voyage en BADE WURTUMBERG du 22 au 24 avril 1992. Parmi ces personnalités figuraient entre autres l'ingénieur général GUERIN du conseil général du GREF et un représentant de la DERF, Monsieur BENIAMINO.

Nous avons en particulier été accueillis par Monsieur GAYLER, ancien Président de l'ANW, rassemblement ayant amorcé en Allemagne le mouvement en faveur d'une sylviculture dite proche de la nature. Le compte-rendu d'une partie de ce voyage a été publié dans le N°5 de la Lettre de Pro Silva FRANCE.

Les résultats techniques que nous avons pu constater chez certains de nos hôtes qui avaient amorcé ce type de sylviculture depuis plus de 60 ans étaient tout à fait remarquables, même avec des essences de lumière comme le chêne ou le pin.

Les résultats économiques étaient eux aussi excellents et obtenus à la fois par la qualité générale des bois vendus et donc leurs prix de vente et une réduction des travaux et donc des coûts, en évitant les plantations sur de grandes surfaces.

Le renouvellement se fait presque toujours en utilisant la régénération naturelle et le couvert des arbres adultes qui évite l'explosion de la végétation concurrente, favorise l'éducation et la différenciation du reccru.

3) Relations avec les instances forestières

a) La Fédération Nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs, s'intéresse à nos activités et la présence du Président LECLERC de HAUTECLOQUE lors de l'assemblée générale du 3/10/92 l'atteste.

Il a été demandé à Monsieur HUBERT et Monsieur de TURCKHEIM d'animer une journée nationale des FOGEFOR le 30 octobre 1991 où ils y ont exposé les thèmes défendus par Pro Silva.

Monsieur HUBERT a également été invité à l'Assemblée Générale de la Fédération du 13 mai 1992 pour y exposer les principes de cette sylviculture. Un débat s'en est suivi et a permis à tous ceux qui le désiraient de faire connaître les raisons de leur méfiance ou de leur intérêt face à ce type de sylviculture .

Par ailleurs, à l'initiative de la fédération il y eu deux réunions à Paris où, sous la conduite du président LECLERC de HAUTECLOQUE se sont réunis des présidents et directeurs de CRPF, le directeur de l'ANCRPF, des présidents et directeurs de coopérative, des présidents de syndicats départementaux, des représentants de la compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et experts en bois avec Monsieur HUBERT et Monsieur de TURCKHEIM. Le rapport qui s'en est suivi a été publié dans le N°6 de la Lettre de Pro Silva FRANCE.

En conclusion,

La fédération est favorable à l'élargissement du débat sylvicole en faisant une place aux thèses défendues par notre association pour élargir la gamme des possibilités offertes aux propriétaires.

Par contre elle ne souhaite pas que se soit un moyen de jeter le discrédit sur les méthodes plus traditionnelles.

C'est également tout à fait notre souhait.

b) Les DDAF et les CRPF avaient une attitude souvent mitigée face à cette sylviculture qui exigeait de confier une grande liberté de manoeuvre aux gestionnaires.

Cependant progressivement, face à des initiatives comme celles de la Fédération, des aménagements sont trouvés pour concilier la sylviculture de peuplements irréguliers et la possibilité de contrôle que doit pouvoir fournir le plan de gestion et dont les organismes de l'administration et en particulier les DDAF ont la charge.

c) La Direction de l'Espace Rural et de la Forêt et l'Institut National de la Recherche Agronomique se sont rendus en forêt du Nouvion à la fois pour informer les responsables du Ministère sur ce type de sylviculture et demander aux personnes de l'INRA de former des programmes de recherche axés sur les besoins spéciaux de ce type de sylviculture.

Etaient notamment présents : Messieurs LACAZE, BIRAUT, BONNEAU, AUSSÉNAC ainsi que les ingénieurs généraux GUILLERY, MALAVAL et GUERIN du conseil général du GREF.

... / ...

d) L'Office National des Forêts s'intéresse également à ce type de sylviculture pouvant notamment dans certaines régions répondre à une vraie demande du public.

Monsieur DUBOURDIEU, directeur technique de l'O.N.F., Messieurs CHAUVIN et PAULY, ses adjoints, Monsieur DEDIEU, DRONF à Strasbourg et d'autres ingénieurs ont visité la forêt privée du Modenfeld, près de la Petite Pierre, et se sont fait exposer la méthode du contrôle par échantillonnage et placettes permanentes.

Des expériences se mettent en place et des tournées de groupes régionaux ont eu lieu dans certaines forêts domaniales naturellement organisés par les gestionnaires locaux de l'administration.

e) L'Association Française des Eaux et Forêts s'est rendue à Strasbourg et à TRUTTENHAUSEN, siège de notre Association, pour se faire expliquer et comprendre concrètement sur le terrain ce qui signifie l'instauration de cette sylviculture.

f) Les écoles forestières de Nancy et des Barres s'intéressent également de près à notre association et des sorties ont souvent été organisées avec les enseignants et les élèves sur le terrain. Notamment l'ENGREF a fait une sortie en forêt de Métendal, près de RAMBERVILLERS.

g) Relations avec la presse

La presse forestière spécialisée a fait paraître des articles sur la sylviculture Pro Silva, notamment dans Forêts de France, La Revue Forestière Française, ainsi que certaines publications locales émanants souvent de CRPF.

h) Le conseil général du GREF fait, à la demande du ministre, une étude sur le thème : «Gestion forestière et protection de la Nature». A ce titre, il a rencontré notre président qui lui a exposé son point de vue.

4) Mise en place des groupes régionaux

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons instauré ces groupes. Ils sont actuellement au nombre de 8 et ont un an d'existence. Le nombre de réunion a varié suivant les groupes entre 2 et 4.

Il est indispensable si cela n'est pas encore totalement réalisé que tous ces groupes se dotent clairement :

- D'un secrétaire chargé d'organiser la vie de ce groupe,

- D'un Président chargé d'animer et de formuler les interrogations et le travail auquel le groupe doit s'atteler. Il est très souhaitable que se soit un propriétaire de manière à ce que le débat reste très pratique au risque sinon de voir tourner ces réunions en assemblées de techniciens qui pourraient décourager les sylviculteurs alors que cette association leur est finalement dédiée. Cependant rien n'exclut si le Président le souhaite qu'il se fasse seconder par un responsable technique qui puisse faciliter et nourrir le débat.

Mademoiselle Marie-Stella DUCHIRON (15, rue de Guise - 54000 NANCY) membre du conseil d'administration a été chargée de centraliser les informations sur les groupes régionaux (membres, activités etc...).

Il est absolument indispensable que ces groupes aient une activité importante et nourrie et que chacun se sente responsable de leur animation. En effet une association comme la nôtre, comme cela a été dit l'année dernière ne peut représenter si elle reste exclusivement nationale, qu'une ou deux tournées par an qui restent forcément théoriques.

C'est au niveau des petits groupes que chacun peut apporter sa contribution, poser les vraies questions qui l'intéressent et faire profiter les autres de son expérience.

5) Budget et cotisations

Monsieur BESSIERES présente les comptes de l'année qui font apparaître un solde positif au 30 septembre 1992 de 65 655,86 Frs.

Ce solde très positif est dû au fait qu'actuellement nous n'avons pas engagé de grosses dépenses tant pour les groupes régionaux que pour les placettes expérimentales.

Par ailleurs le futur congrès de Besançon en 1993 représentera une dépense très importante.

De plus, jusqu'à présent les déplacements des membres du Conseil d'Administration n'ont pas été remboursés. Il serait souhaitable de le faire.

Le coût du secrétariat risque de s'alourdir car il est envisagé d'utiliser les services à temps partiel d'une secrétaire pour alléger la tâche du secrétaire général.

Le budget prévisionnel pour 1993 fait apparaître un solde bénéficiaire prévu de 16 655,86 avec 91 000 francs de dépenses, avec un très net alourdissement des postes secrétariat et réunions de voyages.

Ce budget est adopté à l'unanimité sauf une voix.

La cotisation proposée par le Conseil d'Administration à 220 francs est adoptée à l'unanimité moins quatre voix qui auraient souhaité une sensible augmentation pour se doter de moyens plus importants.

6) Renouvellement des membres du conseil d'administration

Madame VIGNERON, Messieurs AUBRY, COURRAUD, d'HARCOURT, HUBERT, de la GUERONNIERE, REBEIROT, ont été tiré au sort par le Conseil d'Administration et doivent être renouvelés à leur poste.

Ils sont tous candidats et leur candidature est adoptée.

Monsieur KIRCHER, propriétaire forestier dans les Vosges et dans le Loir et Cher, Secrétaire du syndicat des Vosges se propose au Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre AUBE, propriétaire forestier en Indre et Loire se propose également.

Le Conseil d'Administration qui souhaite s'élargir en adoptant de nouveaux propriétaires les proposent donc à l'assemblée générale qui les ratifient à l'unanimité.

... / ...

7) Assemblée générale de Pro Silva France du 3 octobre 1992

Matinée en salle

Soixante personnes environ se sont retrouvées à Carrouges (Orne) pour la deuxième Assemblée Générale de PRO SILVA FRANCE.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président, Monsieur HUBERT, salue notamment la présence du Président LECLERC de HAUTECLOCQUE qui a accepté de bousculer son programme pour être présent. Sa présence est interprétée comme un signe de sympathie et d'intérêt pour cette forme de sylviculture qui peut être une alternative proposée aux propriétaires qui le souhaitent.

Etaient également présents : Monsieur BALLU, DRONF des pays de la Loire, Monsieur TRESPAILLE-BARRAU, DRONF de Normandie et son adjoint, Monsieur GOUGIS et plusieurs autres membres de l'Office National des Forêts, chefs de divisions et techniciens. Le CRPF des pays de Loire était également représenté.

L'exposé de M. HUBERT rappelant les critiques dont ont fait l'objet notre Association et l'attitude qu'il recommande d'adopter a été publié dans la lettre N°6 de Pro Silva.

A la suite des différents compte-rendu, le Président LECLERC de HAUTECLOCQUE fait une intervention articulée autour de trois points :

* Tout d'abord sur le terme de sylviculture proche de la nature qui comme Monsieur HUBERT l'a rappelé est un terme qui déplaît à la Fédération. Il préfère le terme de sylviculture PRO SILVA.

* Il rappelle ensuite que le vocable «simple» dans l'appellation plan simple de gestion est le résultat d'une demande expresse de la fédération. Le Président LECLERC de HAUTECLOCQUE tient absolument à conserver cette simplicité.

Le plan simple de gestion doit être le plan du propriétaire et éventuellement celui de ses successeurs et pas celui de la forêt seulement.

Si cette sylviculture nécessite l'intervention d'inventaires devant figurer à l'aménagement, cela risque à la fois d'avoir des retombées fiscales mais également le coût moyen du plan simple de gestion qui peut être évalué en France de l'ordre de 100 F de l'hectare serait alors multiplié par trois.

Il attire donc l'attention sur les membres de notre Association de ne pas risquer de remettre cela en cause, par l'instauration de cette sylviculture

* Le Président insiste également sur des problèmes essentiels du prix de revient de la production forestière. Il rappelle que la forêt européenne et en particulier la forêt française, si elle présente le handicap d'être très morcellée présente par contre le gros avantage d'être proche du plus grand bassin de consommation du monde .

Cet avantage est essentiel du fait que le bois est un matériau lourd par rapport à son prix et donc très sensible au transport.

Il rappelle également que la vocation de la forêt européenne et tout particulièrement française est une vocation de production de qualité et non pas de masse.

Dans la mesure où PRO SILVA souhaite aller vers une production de très haute qualité, elle a tout à fait sa place.

Il pose par contre le problème du coût de cette sylviculture. Il rappelle que la plupart des propriétaires ont vu leur revenu baisser au cours des dernières années bien que le bois, si l'on fait abstraction des toutes dernières années ait à peu près suivi le coût de la vie sur la période des trente dernières années. Par contre le prix de la main-d'oeuvre a considérablement augmenté.

Si la diminution des plantations représente une réelle économie, l'intervention d'un personnel de plus en plus qualifié et une diffusion des travaux sur toute la surface de la forêt lui fait craindre une augmentation des coûts de revient.

Si cette méthode, par une gestion intelligente, permet effectivement de diminuer le coût total des travaux, elle représente alors un indéniable avantage.

Par ailleurs les pressions paysagères et écologistes sont effectivement de plus en plus importantes et naturellement favorables au courant d'idées défendues par PRO SILVA.

Il y a donc là peut-être un «créneau» à prendre pour PRO SILVA. Il souhaite donc que soit mis très rapidement en place des expériences de suivi économique de cette sylviculture.

Il soulève également le problème crucial des avantages fiscaux en cas de reboisement ou régénération classique (exonération d'impôt foncier, exonération partielle d'impôt sur le revenu) dont ne peuvent pas bénéficier les propriétaires pratiquant une sylviculture Pro Silva.

Monsieur de TURCKHEIM approuve tout à fait le Président et souligne la nécessité qu'il y a à trouver un jour une solution à ce problème mais fait remarquer également que seule la rentabilité globale d'une option par rapport à une autre est à prendre en ligne de compte et pense que malgré ce désavantage fiscal, la sylviculture de type PRO SILVA reste plus intéressante.

Monsieur SALLES présente ensuite la visite de l'après-midi sur la forêt de la Croix Guillaume.

Les bois de la Croix Guillaume appartiennent au groupement forestier du même nom, depuis 1931. Ils occupent 97 ha sur les communes de Lignéres Orgères et Saint Calis du Désert, en Mayenne, juste à la limite de l'Orne.

Le climat est d'influence océanique avec des pluviométries de 800 à 900 mm, avec un déficit plutôt printanier qu'estival. Les sols sont assez maigres. Ce sont des pseudogleys qui reposent sur une assise gréseuse. L'eau regorge en hiver et disparaît en été.

Les essences principales sont le pin sylvestre et le bouleau, à un moindre degré le hêtre et le chêne. Comme dans le massif domaniaux voisin d'Andaines, le pin sylvestre peut être de bonne qualité, ainsi que le hêtre. Le chêne est le plus souvent gélif et nerveux.

La gestion pratiquée ici, avec le souci constant de ne pas dégrader le territoire de chasse, a consisté à essayer d'enrichir les peuplements les plus pauvres, soit par grandes parcelles, de 5 à 10 ha, soit par bouquets de 0,5 à 2 ha. On est ainsi passé du semis en plein, à la volée, de pin sylvestre et bouleau, aux plantations de Douglas ou chêne d'Amérique, après travail du sol.

Depuis 10 ans, un travail d'amélioration, ou d'éclaircie sélective, visant à favoriser avant tout la qualité individuelle des arbres, sans sacrifier à la régularité ou l'homogénéité, a été réalisé sur la presque totalité du massif. Ce traitement a été appliqué au départ au plus vieux peuplements, y compris ceux qui étaient voués au renouvellement par coupe à blanc, puis progressivement à ceux moins âgés et composés souvent de taillis à dominante de bouleau.

Depuis peu, on a abandonné l'idée de renouvellement de ces derniers peuplements par coupe rase et replantation au vu des bons résultats obtenus dans des bouquets passés auparavant en amélioration. Les coûts de réalisation et d'entretien des replantations effectuées jusqu'en 89 ont fait opter pour une politique moins traumatisante, comportant moins de sacrifices d'exploitabilité, mais peut-être nécessitant une attention plus soutenue et des exploitations plus difficiles.

Monsieur SALLES, ingénieur de formation fait un intéressant parallèle entre la physique des systèmes et les différentes sylvicultures qui repose sur trois constatations :

- les systèmes continus ont de bien meilleurs rendements que les systèmes discontinus.

Or c'est l'une des caractéristiques essentielles de la sylviculture PRO SILVA que d'être continue et progressive. Elle évite les à-coups dus aux coupes à blanc et les inconvénients qui leur sont souvent liés.

- Les systèmes continus réversibles sont les meilleurs.

Or si le système de la futaie régulière va toujours dans le même sens c'est à dire vers un vieillissement des bois, une accumulation de capital et une augmentation du diamètre moyen, les forêts gérées selon une sylviculture PRO SILVA peuvent voir toutes leurs caractéristiques évoluer dans un sens ou dans un autre de manière réversible avec le temps (volume, composition en essence, diamètre moyen, etc..).

- La vitesse de réalisation d'un mécanisme augmente d'un palier lorsque l'on passe d'un système de série à un système en parallèle.

Il est clair qu'une sylviculture dans laquelle des grands arbres surplombent des régénérations qui se développent jusqu'à un stade important sous couvert toutes en n'entravant pas la production des gros bois de qualité, donne tout à fait l'image d'une production en parallèle alors que le système de la futaie régulière nécessite une succession dans le temps sur la même parcelle (et pas simultanément) de tous les stades de développements évoque un système de production en série.

Monsieur SALLES conclut en disant que la forêt de la Croix Guillaume n'est pas encore un modèle mais représente peut-être un bon exemple d'une sylviculture pragmatique ayant essayé de tirer parti de tous les éléments présents sur le terrain en tendant le plus possible vers le mélange d'âge et d'essences en favorisant les minorités.

Après-midi sur le terrain : La visite de l'après-midi a été commentée par Jean-Michel GUILLIER, Conseil habituel du groupement forestier de la Croix Guillaume.

* Le premier arrêt s'est effectué dans des plantations en bouquets de chênes rouges et chênes sessiles dans des trouées provenant de l'exploitation d'épicéas dépérissants du fait de leur situation écologique marginale et de la sécheresse de ces dernières années. Ces plantations sont réalisées par le propriétaire, ce qui en limite le prix. Cependant le niveau général des plantations pratiquées reste très faible, puisqu'il n'est installé qu'un plant par hectare et par an en moyenne sur toute la forêt.

* Le deuxième arrêt se fait dans un peuplement douglas de 25 ans environ. A l'origine il s'agissait d'une plantation de chêne d'Amérique ayant subi un échec total du fait du gibier et qui a été totalement refaite en douglas.

Lors de la première éclaircie le gestionnaire n'avait même pas noté la présence de chêne d'Amérique, qui sont maintenant bien que encore très minoritaires, très visibles.

La réaction du peuplement est très bonne puisque, bien que les trois éclaircies aient été faites à des dates très rapprochées, et qu'elles aient prélevé un important volume de bois, le peuplement est jugé aujourd'hui encore trop serré.

Les deux derniers martelages ont nettement privilégié tous les feuillus présents dans la plantation, chêne rouge et chêne sessile même lorsque leur qualité n'était pas très bonne, pour les raisons suivantes :

- La volonté de conserver une certaine proportion de feuillus dans les résineux pour améliorer l'équilibre de l'écosystème.

- La "Défense du minoritaire": ces arbres représentent des porte graines susceptibles de permettre en deuxième génération une colonisation des feuillus au sein des douglas qui pourront alors avoir en plus un réel rôle de production.

Dans le futur, lorsque les bois commenceront à atteindre le diamètre d'exploitabilité et que l'on se sera fixé, il est tout à fait concevable de récolter progressivement les gros bois au fur et à mesure de leur maturité pour les remplacer soit par les petites tiges si elles réagissent correctement soit par des semis de douglas ou mieux encore de feuillus.

* Les deux arrêts suivants ont été faits au sein de taillis, de chênes et bouleaux de qualité moyenne, auparavant voués à la coupe rase et au reboisement. On essaie à présent d'en tirer parti par des éclaircies modérées mais fréquentes. Le rôle des bois de mauvaise qualité est principalement culturel. Ils ont pour but de permettre l'éducation des bois intéressants et la mise en lumière progressive du sol pour la régénération.

* Le cinquième arrêt s'effectue dans un jeune taillis de bouleau à proximité de peuplements adultes de pins sylvestres et d'une rangée de chênes en bordure d'une route. Ce taillis résulte en fait d'une coupe rase d'épicéas dépérissants reboisés en chêne rouge qui ont été un échec total puis replantés en douglas qui ont également totalement échoués. Le bouleau a donc colonisé la place et actuellement on a en mélange dans le bouleau de très nombreux semis de pins sylvestres complétés par quelques plants de douglas rescapés et également quelques chênes sessiles naturels. Cet arrêt est l'occasion de remarquer la très belle forme des jeunes semis du à la fois au gainage du taillis mais aussi et surtout à la proximité d'arbres adultes dont la présence favorise l'éducation et la différenciation de ces semis.

* Le sixième arrêt conduit dans une trouée de chablis colonisée par un semis abondant de chênes sessile principalement auxquels s'ajoutent quelques mélèzes, hêtres et pins.

* Le septième arrêt se fait au sein d'un taillis de bouleau renfermant extrêmement peu d'essences précieuses. Ce taillis était préalablement voué à la coupe rase et plantation. Le propriétaire a décidé de choisir une voie tout à fait différente en marquant des éclaircies successives et rapprochées dans ce taillis dans le but :

- de produire quelques grumes de bouleau sur les meilleures tiges

- d'amener de la lumière au sol pour acquérir et faire se développer des semis d'essences nobles représentées principalement par le hêtre et le du chêne.

Marc VERDIER

Mademoiselle Marie-Stella DUCHIRON, a réalisé une importante étude bibliographique financée par la DERF et la société forestière de Franche-Comté sur les méthodes de sylviculture des futaies inéquiennes et mélangées.

Ce travail a été présenté à la DERF devant des représentants de l'ensemble des administrations forestières (DERF, ONF, INRA, CEMAGREF, SERFOB, ANCRPF, FNSPFS, IDF) ainsi que messieurs de TURCKHEIM, HUBERT, et le professeur SCHÜTZ de ZURICH.

Ce rapport a été commenté et après que les quelques corrections demandées aient été faites, il sera publié.

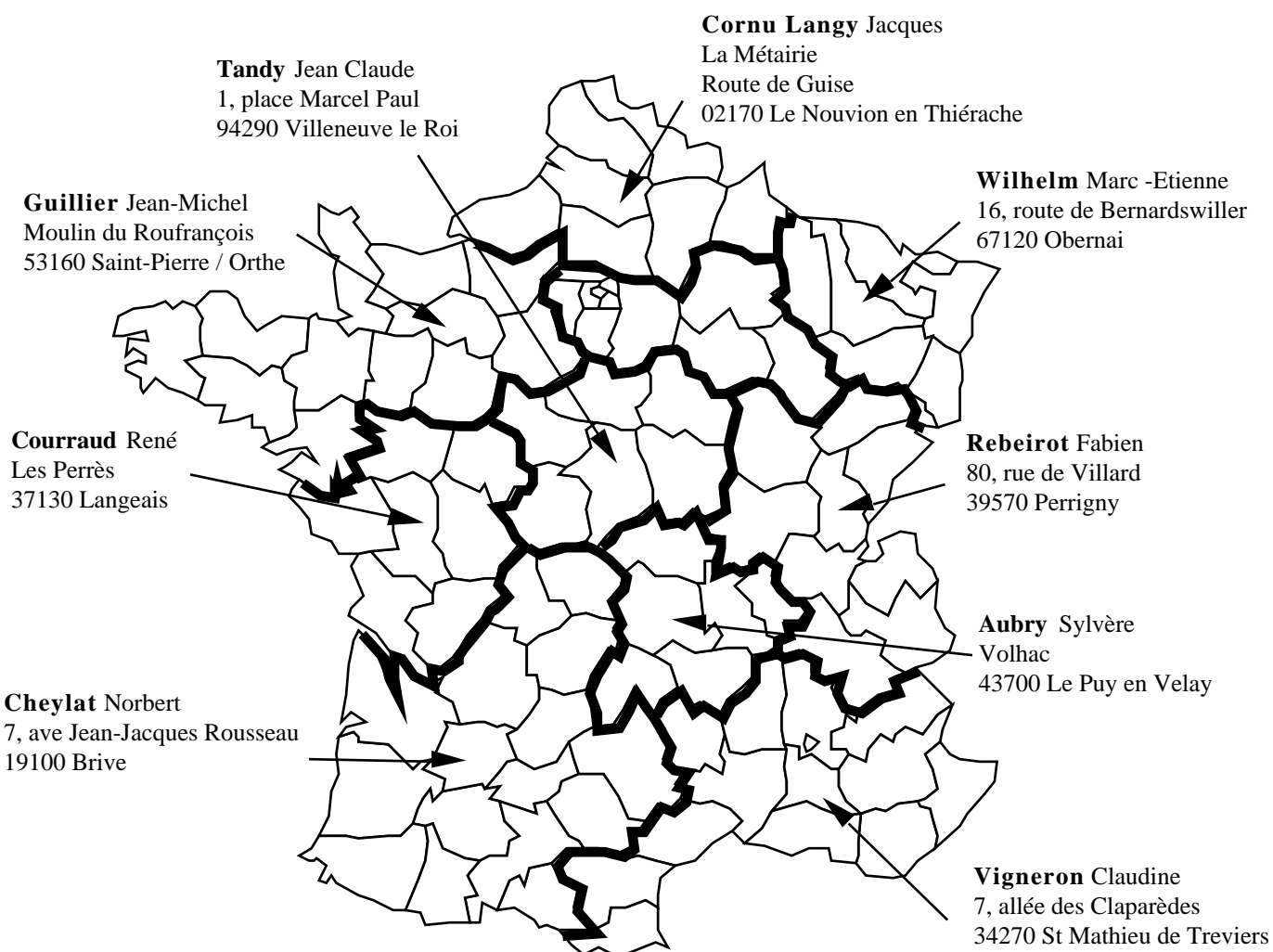
Notre association envisage d'en acquérir un ou plusieurs exemplaires pour que notamment les groupes régionaux puissent y avoir accès.

A signaler également en bibliographie la publication d'un rapport d'un étudiant du master en sciences forestières de l'ENGREF, Thierry COT, rapport intitulé "Synthèse sur les pratiques en foresterie écologique"

Information :

La prochaine Assemblée Générale de Pro Silva France aura lieu pendant le congrès de Besançon, le 22 juin **avant le dîner**.

Les Correspondants régionaux de Pro Silva France



Coordonnatrice au plan national : M.S. DUCHIRON - 5, rue de Guise - 54000 Nancy